

Pouzzoles. Il semble donc impossible qu'il ne soit arrivé à Rome que le 6 juillet. Baillet fixe comme date la fin de février; il oublie qu'il n'était pas d'usage de s'embarquer en hiver. La plupart des modernes se prononcent pour le milieu d'avril.

Eusèbe croit que c'était la 25^e année depuis la Passion de N.-S., et par conséquent l'an 58 de J.-C. Saint Jérôme et Sponde sont de l'avis d'Eusèbe. D'autres préfèrent l'an 61 de J.-C., dix-septième année du pontificat de saint Pierre, et cinquième année du règne de Néron.

CHAPITRE XXV

Entrée à Rome. — Les Septa Julia. — S. Paolo alla Regola

Le centurion Julius dut à Rome remettre ses prisonniers entre les mains du préfet du prétoire, l'un des plus hauts dignitaires de l'Empire à cette époque. Il avait le commandement des dix mille prétoriens qui constituaient la garde impériale, et il était à Rome l'arbitre souverain et le juge suprême des affaires civiles et militaires. Auguste, créateur de cette charge, ne l'avait pas établie dans d'aussi magnifiques conditions, et le préfet du prétoire n'avait été à l'origine que le capitaine des prétoriens. Son pouvoir prit par la suite une extension considérable, et cela dura jusqu'au jour où Constantin divisa la préfecture du prétoire en quatre préfectures, et ne laissa au préfet du prétoire proprement dit que la connaissance des affaires civiles.

Au moment où saint Paul entra dans la Ville éternelle, le préfet du prétoire était un descendant de l'illustre chevalier romain Afranius, mentionné par Tacite, et universellement estimé du temps de Pompée, à cause de sa vertu. Le préfet du prétoire s'appelait Afranius, comme son ancêtre qu'il égalait en mérite; mais il est plus connu sous le nom de Burrhus. C'est à agrippine que Burrhus devait l'honneur de commander les cohortes prétoriennes; elle l'avait

désigné à Claude pour être dans cette importante fonction le successeur de Lucius Géta, et de Rufus Crispinus. Elle savait que Burrhus était un homme de guerre, et aussi un homme incapable d'ingratitude. Il fut en outre le gouverneur de Néron, qui du reste ne tarda guère à lui envoyer des misérables avec mission de l'empoisonner, sous prétexte de le guérir d'un mal de gorge.

Burrhus, prévenu sans doute en faveur de l'apôtre et par les lettres de Festus, et par le rapport du centurion Julius, et par le bon témoignage des païens eux-mêmes, traita saint Paul avec douceur. Il était d'usage qu'on autorisât les citoyens accusés à vivre dans une prison libre, soit chez les magistrats, soit dans une maison particulière, pour éviter la prison publique, tant qu'ils n'avaient pas avoué leur crime¹. Ils étaient gardés par un soldat. Ainsi le voulait le formalisme légal. Saint Paul soumis à ce régime trouvait par le fait dans le soldat son gardien un protecteur contre les Juifs ses ennemis. Quand le prisonnier sortait, une chaîne reliait son bras droit au bras gauche du soldat; mais lorsqu'ils étaient à la maison, le soldat laissait au prisonnier le poids de la chaîne tout entière. Agrippa fut enchaîné de cette façon sous Tibère².

La prison libre de saint Paul dura deux ans.

Pour comprendre comment il se fit que son affaire traîna aussi longtemps, il faut se rendre compte de ce qu'étaient alors la cour de Rome et la situation des Juifs à Rome.

1. Rosini, *Antiq. Rom.* — 2. Joseph., *Ant. Jud.*, XVIII, VIII.

Depuis quatre ans et demi Néron régnait. Le véritable héritier de Claude, son prédécesseur, eût dû être Britannicus, fils de Claude et de Messaline; mais une fille de Germanicus, née à Cologne, la trop célèbre Agrippine II, nièce de Claude, épousa cet empereur en troisièmes noces, et lui fit adopter Néron, le fils de son premier mariage. Pour que Néron fût empereur, elle fit périr Claude, et empoisonner Britannicus.

Les premières années du règne de Néron, furent irréprochables. Le jeune souverain suivait les conseils de Sénèque, son précepteur, qui avait composé à son intention un traité *sur la Clémence*. Néron disait alors un jour à Burrhus, avant de signer une condamnation à mort: « Je voudrais ne pas savoir écrire! » — Qui le croirait? Le même Néron exprima plus tard le regret que l'humanité tout entière n'eût qu'une seule tête, parce qu'il aurait pu la trancher d'un seul coup. Cependant, il n'avait pas levé le masque, sans avoir laissé sa mère publier partout qu'il voulait faire renaître le siècle d'Auguste, le siècle d'or, et conquérir tous les cœurs. Il avait révoqué l'édit de Claude qui proscrivait et expulsait de Rome les Juifs, et par conséquent un très grand nombre de chrétiens qui étaient Juifs de race, et peut-être même tous les chrétiens indistinctement; car on les confondait volontiers avec les Juifs, parce que le fondateur et les premiers prédicateurs du christianisme étaient des Juifs. Lactance prétend que saint Pierre était rentré à Rome deux ans avant la révocation de l'édit de Claude. Cela n'empêche

que, l'an 62, le Prince des apôtres était à Jérusalem, où il assista à l'élection de Simon, élevé au gouvernement de cette Église, à la place de saint Jacques cruellement immolé par le peuple déicide.

Quand saint Paul arriva à Rome, l'âge d'or néronien était fini, et déjà le monstre s'était révélé. Néron méprisait son précepteur Sénèque, et il haïssait sa propre mère qu'il fit assassiner par un vil meurtrier. Il n'y avait plus à la cour de cet empereur indigne aucun homme de bien, excepté Burrhus, et encore Burrhus passait-il la plus grande partie de l'année à la campagne, loin des affaires et du tyran, ne se nourrissant que de fruits, et ne buvant que de l'eau par prudence, végétarien forcé, n'ayant guère d'autre moyen d'échapper au poison qui lui fut servi plus d'une fois. Une femme que Néron tua par la suite d'un coup de pied dans le ventre, et qu'il avait épousée du vivant de son épouse légitime Octavie, — Poppée, — gouvernait d'accord avec l'affranchi Dorifore, ministre ordinaire des débauches de son maître. Sur quelle justice pouvait compter saint Paul, dans de pareilles conditions ? Son affaire allait être remise de jour en jour, indéfiniment. Ce fut un bonheur pour la cause du christianisme ; car, en attendant l'issue de son procès, l'Apôtre songea beaucoup plus à étendre le royaume de N.-S. qu'à préparer sa défense personnelle.

On aime à se représenter par la pensée l'entrée de saint Paul à Rome. Il passa près du lieu où sa tête fut tranchée, et près de celui où la basilique qui porte son nom, hors les murs, est érigée. Mais il ne

savait peut-être pas ! Il passa près des carrières d'où l'on extrayait le sable et la pierre pour bâtir la cité, et dont les chrétiens devaient utiliser bientôt les cavernes pour cacher les vivants menacés de la mort, et, dans des tombeaux, leurs défunts et leurs martyrs. A droite et à gauche de la route bordée de sépulcres, il put lire plus d'une inscription désolée, du genre de celles qui ont été recueillies dans les columbaria païens, et qui sont conservées précieusement au musée lapidaire du Vatican. C'est la muette angoisse d'une douleur sans consolation et sans espoir, immortalisée par le marbre ou la pierre. Saint Paul, lui, avait écrit à ses frères en J.-C. : « Ne pleurez point comme ceux qui n'ont point d'espérance. La mort est un gain. Dieu ramènera à Jésus ceux qui se sont endormis en Jésus. »

A côté du spectacle silencieux et immobile, il y avait aussi la scène animée : les paysans des collines albaines avec leurs sandales aux pieds, et leurs gourdes passées en travers sur leurs épaules ; un groupe plus pacifique guidant un attelage de bœufs aux cornes entortillées de fleurs sauvages, et de bandelettes écarlates ; un sénateur ou un préteur en toge se rendant à sa retraite sabine, escorté par une troupe convenable d'esclaves ; un convalescent s'en allant respirer, pour retrouver des forces, les brises de Baïa ou de Cumes ; un asiatique, coiffé d'un turban, joyeux d'être enfin au terme de son premier voyage à la ville maîtresse de l'univers ; les porteurs d'eau allant et venant des fontaines à la cité en mouvement, et de la cité aux fontaines ; un prêtre de

Jupiter pressé de se rendre à Cavi pour un sacrifice; des soldats prétoriens, ou des cavaliers, regagnant leurs baraquements au Palatin ou au Champ-de-Mars; quelques artistes, des bandes de mendiants importuns et obstinés, des petits enfants, tout un monde qui jette au passage un regard de dédain et de pitié à l'Apôtre couvert de la poussière du chemin. Voici les portes de Rome : le long rêve de la vie de saint Paul est réalisé!

« Je dois voir Rome¹. » « J'ai depuis plusieurs années un grand désir d'aller à vous². » Et ce désir avait dû être augmenté encore par la divine promesse : « Ayez bon courage, Paul; car le témoignage que vous avez rendu de moi à Jérusalem, il faut que vous alliez le rendre aussi à Rome³. » Rome! les affaires et le plaisir, les triomphes de l'art, de la puissance, et l'ignominie et la dépravation païennes! « Mais je peux tout en Celui qui me fortifie⁴! » Et cet inconnu chargé de chaînes, l'obscur, l'humainement impuissant fils de l'Asie, franchit la porte de Rome, s'engage dans l'étroite allée qui sépare le Cælius de l'Aventin, suit la voie Triomphale, aperçoit les gloires accumulées sur le Palatin, pénètre dans le Forum annoncé par le temple de la Concorde et de Saturne, et couronné par le temple de Jupiter Tonnant, construit au sommet du Capitole, et se perd avec sa petite compagnie au milieu d'une multitude continuellement agitée comme la mer⁵.

1. *Act.*, xix, 21. — 2. *Rom.*, xv, 23-33. — 3. *Act.*, xxiii, 11. — 4. *Philipp.*, iv, 13. — 5. Macduff, *S. Paul in Rom.*, passim.

Saint Paul fut autorisé à louer un appartement où il logerait avec le soldat, son gardien; mais, provisoirement, il eut pour demeure une chambre aujourd'hui souterraine et dépendante de l'église *Santa Maria in via lata*, dans le Corso, près du palais Doria. Le niveau de la rue a été considérablement exhaussé depuis le I^{er} siècle de notre ère, et les archéologues le démontrent sans peine. L'an 26 avant J.-C., Jules César avait fait construire pour les assemblées et les votes des comices un palais qu'on appelait *Septa Julia*, parce qu'il remplaçait un enclos entouré de palissades. Les *Septa Julia* étaient divisées en plusieurs petites pièces, dont l'une put être cédée sans inconvénient à un prisonnier confié à la surveillance d'un soldat. Cette petite pièce est la *xenia* ou l'*hospitium* des *Actes*. Il faut la distinguer de l'appartement loué que l'Apôtre ne tarda guère à occuper, et qui est nommé par les *Actes* « *Mistoma* », et dans la traduction latine « *Conductum* ».

L'église *Santa Maria in via lata*, fondée au VIII^e siècle par le pape Sergius, fut rebâtie en 1485 par le pape Innocent VIII. A gauche, en entrant sous une voûte qui rejoint la *via lata*, on trouve une colonne surmontée d'un vase brisé, et ce vase contient, dit-on, du sang d'un martyr. La colonne a été apportée en ce lieu de la catacombe de Saint-Sébastien; une chaîne descend le long de son fût et se replie pour remonter vers le centre; on lit au-dessus de la chaîne : « *Sed verbum Dei non est*, » et au-dessous de la chaîne : « *Alligatum*. » Le texte admirable de l'Apôtre enchaîné : « mais la parole de

Dieu n'est pas enchaînée', » est ainsi partagé en deux, et placé en dehors de la chaîne. Ce monument n'appartient aucunement à l'histoire particulière de saint Paul; mais il lui rend un délicat hommage là où il a d'abord vécu à Rome, chargé de chaînes pour J.-C. Dans la chambre des *Septa Julia*, qui fut le logement provisoire de l'apôtre, on montre également des fresques usées et indéchiffrables, attribuées à saint Luc. Le mot *xenia* qui désigne cette chambre en grec, n'est employé qu'une seule autre fois dans le Nouveau-Testament, et c'est par saint Paul, écrivant à Philémon : « Préparez-moi un logement¹. »

Où prendrons-nous le « Mistôma » ou « Conductum » ? Un auteur à qui nous laissons toute la responsabilité de son opinion, veut que ce soit *S. Paolo alla Regola*. Ainsi est appelée une église peu connue, et d'une architecture qui n'a rien d'intéressant, située près du Ghetto, non loin du Ponte-Sisto et des ruines du théâtre de Balbus. L'accès de cette église est peu facile. Entrez-y néanmoins, et, à droite de l'autel, vous remarquerez une porte au-dessus de laquelle vous lirez ces mots : DIVI PAVLI APOSTOLI HOSPITIVM ET SCHOLA. Descendez quelques marches, et vous serez dans une pièce oblongue dont les fenêtres ont regard sur une rue extrêmement étroite, et dont les murs sont ornés de plaques de marbre avec des inscriptions empruntées aux *Actes* des Apôtres ou à l'Épître de saint Paul aux Romains, comme par exemple, à droite :

1. *II Timoth.*, II, 9. — 2. *Ad Philem.*, 22.

SEQVENTE AVTEM NOCTE
ASSISTENS EI DOMINVS
AIT
CONSTANS ESTO
SICVT ENIM TESTIFICATVS ES DE ME
IN IERUSALEM
SIC TE OPORTET ET
ROMÆ¹

Il y a au fond de la pièce un portrait de saint Paul, d'une exécution passable, avec cette simple inscription : PAVLVS SERVVS IESV CHRISTI. De l'autre côté de la pièce, le verset douzième du vingt-cinquième chapitre des *Actes*, et les versets dixième et onzième du même chapitre. Un vieil ouvrage intitulé : *Tesori nascosti dell' alma citta di Roma*, explique pourquoi cette salle fut appelée l'École de saint Paul; c'est que, dit-il, ceux que saint Paul convertit au Christ venaient se faire catéchiser par lui dans cet endroit retiré. Le même auteur ajoute qu'il y a 800 ans, en l'année 1096, dans l'église, sur une pierre, était fixée une liste des reliques conservées là. Parmi ces reliques, nous notons un bras de saint Paul, et les sandales de Notre-Seigneur dont saint Jean-Baptiste déclara qu'il n'était pas digne de les délier.

Au I^{er} siècle chrétien, plusieurs milliers de Juifs habitaient le Transtevere : c'était le Ghetto de la Rome païenne. Trois jours après son arrivée dans la capitale du monde, saint Paul les invita à venir le voir aux *Septa Julia*. Le prisonnier, même dans

1. *Act.*, xxv, 11.

la *Custodia libera*, n'avait pas la permission de sortir quand bon lui semblait et, d'autre part, une convocation générale valait infiniment mieux que des visites individuelles. Mais il fallait se hâter; car les chaînes de l'apôtre l'accusaient et ses ennemis de Jérusalem pouvaient écrire, s'ils ne l'avaient déjà fait. Saint Paul expliqua à ses compatriotes ce qui s'était passé. Il avait été livré aux Romains à Jérusalem et enchaîné, sans avoir rien à se reprocher ni contre le peuple juif, ni contre les mœurs des ancêtres. Les Romains ne trouvant, après enquête, aucun motif de le condamner à mort, auraient voulu le remettre en liberté; mais les Juifs s'y opposant, lui Paul avait été contraint d'en appeler à César, non pour incriminer sa nation, — simplement afin de se défendre lui-même. Il porte les chaînes pour ce que les Juifs espèrent eux-mêmes, et il a désiré, à cause de cela, voir les Juifs de Rome et leur parler. Les Juifs de Rome répondirent : « Nous n'avons reçu de Judée aucune lettre vous concernant, et aucun nouvel arrivant de Judée ne nous a parlé de ce que vous nous racontez, et ne nous a dit du mal de vous. Nous voulons donc apprendre de vous-même ce que vous pensez; car nous savons déjà que la secte à laquelle vous faites allusion est partout contredite. » Ils avaient en effet compris que saint Paul avait fait allusion aux chrétiens, qui croyaient au caractère messianique de J.-C. Saint Paul avait dit : « Je porte ces chaînes pour ce que les Juifs espèrent. » Il les portait donc pour le Messie promis aux ancêtres et toujours attendu par les Juifs, quoique

déjà adoré par les chrétiens dans la personne de J.-C.

Mais il y a ici quelque chose de bien étrange. Comment les Juifs de Jérusalem qui avaient poursuivi saint Paul avec tant d'acharnement et qui avaient tant insisté pour le perdre, soit auprès de leurs pontifes, soit auprès des gouverneurs romains, n'avaient-ils pas écrit à leurs frères de Rome, dont plusieurs étaient admis à la Cour impériale, dès qu'ils avaient appris que saint Paul était parti pour Rome après en avoir appelé à César? Par l'intermédiaire de leurs frères admis à la cour impériale, ils avaient quelque chance d'obtenir la condamnation de l'apôtre détesté. On répond à cette difficulté que les Juifs de Jérusalem purent se trouver satisfaits de voir saint Paul éloigné de la Judée, et par là réduit à l'impuissance d'y convertir qui que ce soit. On peut répondre encore que leurs accusations ayant un caractère purement religieux, ils avaient de bonnes raisons de penser qu'on n'en ferait aucun cas à la cour de l'empereur. Ce qui est certain, c'est qu'aucun Juif de Jérusalem ne vint à Rome dans le but de suivre le procès de saint Paul, ou de recommander aux Juifs d'Italie de s'acharner contre saint Paul avec l'ardeur qui est un des caractères propres de leur nation. La réponse des Juifs de Rome au grand apôtre prouve surabondamment qu'ils n'étaient pas irrités contre le Christ, comme leurs frères de Judée, et que cependant leurs frères de Judée avaient pris des précautions, pour empêcher le succès au milieu d'eux des apôtres du Christ. Ces

Juifs de Rome ainsi disposés seront-ils dociles, et prompts à se convertir? Ils convinrent d'un jour avec saint Paul, et accoururent nombreux ce jour-là au logement provisoire du prisonnier de J.-C. Saint Paul s'appuya sur le témoignage de Moïse et des prophètes pour glorifier Jésus et son règne qui est le règne de Dieu. Il y consacra la journée, du matin au soir. Les uns crurent, et les autres non. Et lorsqu'ils se retirèrent, parce qu'ils ne s'accordaient pas avec saint Paul, l'apôtre se borna à dire : « L'Esprit-Saint a bien parlé à nos Pères par Isaïe le prophète, en l'envoyant : Va à ce peuple, et dis-leur : Vos oreilles entendront, et vous ne comprendrez pas ; vos yeux verront, et vous ne verrez pas ; car le cœur de ce peuple est épais ; ce peuple a l'oreille dure, et il ferme les yeux ; il ne veut ni voir avec ses yeux, ni entendre avec ses oreilles, ni comprendre avec son cœur, afin de se convertir, et d'être guéri par moi. Sachez donc que Dieu offre aussi le salut aux Gentils, qui le recevront, eux. » Après ces paroles de saint Paul, les Juifs le quittèrent en se disputant avec vivacité.

Voilà ce que fit l'apôtre dans son logement provisoire. Il habita près de deux ans son logement loué, et il y accueillait tous ceux qui venaient à lui, leur enseignant la doctrine et la morale de J.-C. en toute sécurité, et sans aucune prohibition. Paul chargé de chaînes avait plus de liberté comme prédicateur à Rome, sous Néron, que n'en ont aujourd'hui les ministres de J.-C. dans certains pays catholiques.

Ici finissent les *Actes* des Apôtres, et la Vie de saint Paul doit être complétée soit à l'aide de ses lettres, soit à l'aide de traditions et de documents non inspirés.